

Label Effinergie+

Date de l'article

25/09/2019

Temps de lecture

3 min de lecture

LABEL EFFINERGIE+

L'entrée en vigueur de la RT 2012 le 1er janvier 2013 pour tous les bâtiments neufs a logiquement fait disparaître le label BBC-Effinergie, mis en place en 2007, celui-ci étant devenu le référentiel pour la nouvelle réglementation thermique ce qui a généralisé, de fait, la maison basse consommation comme norme de construction.

Afin d'inscrire davantage le secteur du bâtiment dans une démarche d'éco-construction, le collectif Effinergie a mis au point le nouveau label Effinergie+ pour certifier les bâtiments dont les performances énergétiques vont au-delà des exigences réglementaires RT 2012 et ainsi faire évoluer progressivement la construction vers l'exigence des **bâtiments à énergie positive (BEPOS)** à l'horizon 2020.

Le label Effinergie+ met l'accent sur l'enveloppe du bâtiment, la performance thermique globale, l'étanchéité à l'air, la ventilation et la qualité de l'air et permet ainsi d'améliorer de 20% les performances thermique du bâti par rapport à la RT 2012.

Il impose de nouvelles exigences de moyens par rapport au label BBC-Effinergie notamment :

- en intégrant le calcul d'autres usages comme ceux de l'électroménager ;
- en imposant un suivi régulier des consommations ;
- en rendant l'affichage de certaines données de consommations obligatoires (comme la part de la consommation couverte par de la production locale d'énergie d'origine, le besoin bioclimatique Bbio ou encore la consommation conventionnelle d'énergie primaire pour chaque usage et chaque énergie).

Le label Effinergie+ est délivrable par Promotelec et Cerqual.

Pour en savoir plus sur le label Effinergie+, rendez-vous sur le site <http://www.effinergie.org>.

En savoir plus :

- **La maison basse consommation**
- **Le label BBC-Effinergie**
- **Le label BEPOS**
- **La label "bâtiment biosourcé"**
- **Les labels HPE/THPE**